

## Annexe 7 : Formulaire d'engagement conflit d'intérêt du candidat



### ENGAGEMENTS CONFLIT D'INTÉRÊT CANDIDATS

**A l'attention du Directeur des Ressources Humaines**

Dans le cadre du contrat de travail que je m'appête à signer avec Société Générale Côte D'Ivoire, je soussigné(e)

Reconnais avoir pris connaissance du Code de conduite Groupe ainsi que le Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence grâce aux liens ci-dessous :

<b>Code de conduite Groupe Société Générale</b>	<a href="https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Code%20de%20conduite/Code_de_Conduite_FR.pdf">https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Code%20de%20conduite/Code_de_Conduite_FR.pdf</a>
<b>Code relatif à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence</b>	<a href="https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Code%20de%20conduite/code-lutte-corruption-traffic-influence-fr.pdf">https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Code%20de%20conduite/code-lutte-corruption-traffic-influence-fr.pdf</a>

Je m'engage, dans l'exercice des fonctions que je m'appête à occuper, à en respecter les dispositions et à agir, en toute circonstance, avec éthique et responsabilité.

J'atteste par ailleurs ne pas être en situation de conflit d'intérêts au sens dudit code (voir extraits au verso de ce document) avec le Groupe Société Générale au moment de mon recrutement, et m'engage, dans le cadre de mes fonctions à venir, à en informer sans délai ma hiérarchie et la Direction de la Conformité le cas échéant.

Fait à ..... le ...../...../.....

PRINCIPES DE COMPORTEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Signature :

#### Conflits d'intérêts

Chacun d'entre nous s'abstient d'entretenir avec nos clients, partenaires et fournisseurs des relations personnelles qui contreviendraient à ses devoirs professionnels ou le mettraient en situation de conflit d'intérêts. Le cas échéant, il déclare à sa hiérarchie et à la direction de la conformité les conflits d'intérêts auxquels il pourrait se trouver soumis.

Chacun doit éviter que son intérêt personnel ou celui de ses proches entre en contradiction avec l'intérêt de notre Groupe. Dans tous les cas de doute face à des opérations ou des situations particulières au regard du présent

Code de conduite ou des Instructions applicables, il doit demander conseil à sa hiérarchie et à la direction de la conformité.

Chacun doit éviter toute prise d'intérêt chez un concurrent, un fournisseur ou un client sauf autorisation préalable et écrite de sa hiérarchie et de la direction de la conformité.

Quand l'un de nous peut être considéré comme un représentant du Groupe, il s'interdit d'impliquer ce dernier ou l'une de ses entités dans les activités ou responsabilités publiques qu'il peut exercer en dehors du Groupe.

